

# Demande de carte scolaire

La demande de carte scolaire "Circuit spécial scolaire" est à retourner au plus tard le 30 juillet 2022



A retourner directement à votre organisateur local [en cliquant ici](#)

Toutes les informations sont dans le document **Délivrance des titres de transport pour l'année 2022/2023**

Documents

[Formulaire transports scolaires 2022-2023](#)

[Délivrance des titres de transport pour l'année 2022/2023](#)

Liens utiles

[Île-de-France Mobilités circuits scolaires spéciaux](#)